

LE MONT SAINT-JEAN...



Culminant à presque 400 m, le Mont-Saint-Jean est un point haut du paysage de Seille et Mauchère. Faisant face à la Côte de Delme (en Moselle), cette butte témoin abrite une pelouse calcaire d'environ 6 ha sur ses flancs nord et est. Repéré par les botanistes dès les années 80, le Mont-Saint-Jean est devenu un **Espace Naturel Sensible** en 1994. La commune de Jeandelaincourt, propriétaire du site, s'est associée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour protéger et faire connaître la qualité biologique de ce site. L'une des mesures phares de ce partenariat est la mise en place d'un pâturage, activité historique du site, afin de préserver la pelouse de l'enfrichement. Six espèces protégées sont présentes, et notamment deux orchidées (Ophrys bourdon et Ophrys araignée), qui trouvent ici l'un de leurs rares refuges de l'est nancéien.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
+33 (0)3 83 31 31 77 / www.cren-lorraine.fr



Plus d'infos sur les ENS : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
e-mail : nature@departement54.fr - téléphone : +33 (0) 3 83 94 56 87

➤ L'ANÉMONE PULSATILLE

On la nomme aussi coquerelle. D'avril à juillet, l'anémone pulsatille offre une touche de fantaisie et de douceur au sein de la végétation des pelouses calcaires. Vous la reconnaîtrez à ses pétales violets qui entourent un bouquet d'étamines jaune vif. Si elle se situe au bord du chemin, regardez-la d'un peu plus près.



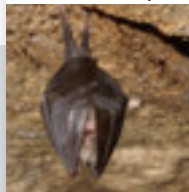
Anémone pulsatille

Vous observerez une abondante pilosité qui couvre sa tige, ses feuilles et ses boutons tel un velours argenté. Plus tard dans la saison, les fleurs laisseront place à des fruits caractéristiques, munis de longues arêtes plumeuses pour mieux être dispersés par le vent. En Meurthe-et-Moselle, la cueillette de cette jolie plante est strictement interdite.

➤ DES CHAUVES-SOURIS DANS LES SAPES MILITAIRES

Parfois l'histoire rejoint la biodiversité. Le site de Jeandelaincourt en est un bon exemple car les sapes militaires de la guerre de 14-18, situées sur la pelouse, servent depuis plusieurs années à l'hivernage de six espèces de chauves-souris dont deux sont rares à l'échelle de la Lorraine : le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe. En hiver, ces mammifères volants bénéficient de l'atmosphère tempérée et humide des espaces souterrains. Durant l'été, les pelouses calcaires et les reliefs de côtes du Grand couronné leur offrent des terrains de chasse idéaux.

Petit Rhinolophe



12 À JEANDELAINCOURT

MONT-ST-JEAN

PRENEZ DE LA HAUTEUR

ACCÈS :



Commune de Jeandelaincourt
De Nomeny, RD 70 vers Jeandelaincourt, Grande Rue ; au rond point, direction salle des fêtes.
Parking : rue d'Abaucourt, salle des fêtes.

À VOIR SUR LE PARCOURS :

- » Pelouse calcaire du Mont-Saint-Jean, remarquable pour son grand intérêt écologique (classement ENS et ZNIEFF),
- » De nombreux points de vue et panoramas exceptionnels sur la vallée de la Seille, le Saulnois, le Mont Toulon voisin...

APRÈS LA MARCHÉ :

- » Randonnée de la boucle de la Seille à Han (voir fiche randonnée n°13),
- » La Butte de Mousson, son panorama et ses circuits de randonnée,
- » Les vestiges (tours, courtines et fossés) du Château de Nomeny.

INFORMATION :



Office du Tourisme de Pont-à-Mousson,
52, place Duroc
54700 PONT-A-MOUSSON
+33 (0)3 83 81 06 90
<http://www.tourisme-pontamousson.fr>

Crédits photographiques : couverture : M. Grosjean, points d'intérêt (de haut en bas) : D. Haillant, M. Grosjean, D. Aupermann, intérieur : D. Haillant.

© CD54 - 2016 - Impression CD54

2H

5,5 KM EN BOUCLE
DÉPART : JEANDELAINCOURT
GPS : 48.843637, 6.243411
DIFFICULTÉ : FACILE
BALISAGE :



MONT-SAINT-JEAN

12

Parc du Ravin

Le Grand Leviot

Jeandelaincourt

Bloquemont

PELOUSE DU MONT SAINT-JEAN

Sous la Côte

Hardémont

Les Malaisés

La Goulotte

Bois de Meslieux

Pièce Gaillot


Les Tailles

0 250 500m

LÉGENDE

 POINT DE VUE

 ESPACE NATUREL SENSIBLE

Depuis le parking de la Salle des Fêtes, dirigez-vous vers l'église et continuez tout droit sur Grande Rue sur environ 400 m. Après avoir dépassé la rue des Vergers, prenez à gauche la rue du Mont St-Jean (voie sans issue) en suivant le balisage .

- 1 Tournez à gauche à l'intersection et continuez tout droit pendant 900 m sur le chemin de terre accidenté dit des « malaisés » en profitant des différents points de vue qui s'offrent à vous. Au bosquet, continuez ce chemin en tournant à gauche.
- 2 Après 100 m, bifurquez bien à droite pour rejoindre la forêt : admirez le point de vue donnant sur Moivrons. Une fois dans la forêt, suivez le balisage en allant tout droit : vous arriverez au point culminant du parcours.
- 3 Au croisement, redescendez en prenant le sentier de droite et continuez tout droit en traversant la forêt sur environ 1 km. 50 m avant la sortie de la forêt, vous apercevrez à gauche un panneau : Mont-St-Jean 397 m. Continuez à descendre sur le sentier en dehors de la forêt : vous pourrez admirer le panorama de la région (Butte de Mousson, Jeandelaincourt, Metz...) ainsi que la pelouse calcaire protégée.
- 4 Quittez le sentier pour arriver sur la route goudronnée : descendez à droite sur environ 1 km pour rejoindre Jeandelaincourt.
- 5 A la D70, prenez tout de suite à droite le chemin « Ruelle Métropolitaine » et suivez le balisage. Après environ 400 m, tournez à gauche « rue de la Roserie » puis de nouveau à gauche avant l'impasse du Bénême.
- 6 Prenez ensuite la petite ruelle directement à droite à 10 m.

Enfin, continuez tout droit puis tournez à gauche Grande Rue afin de regagner le parking et le point de départ.



Vue sur la Vallée de la Seille



Ambiance forestière